



Avis de consultation n° 04/2019

« Acquisition mobilier de bureaux »

L'Agence de Promotion de l'Investissement Extérieur (FIPA-Tunisia), se propose de lancer une consultation pour l'acquisition du mobilier de bureaux, selon les exigences stipulées dans le cahier des charges.

Sont admis à soumissionner, les sociétés de droit Tunisien inscrites au registre de commerce qualifiés et expérimentés dans les prestations objet de la consultation, capables de s'obliger et présentant les garanties nécessaires de leurs obligations.

Les sociétés intéressées par le présent avis peuvent se procurer le cahier des charges auprès de FIPA-Tunisia, Rue Saleheddine El Ammami, Centre Urbain Nord -1004 Tunis, 4^e étage.

Les soumissionnaires demeurent engagés par leur offre pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours** calendaires à partir du jour suivant la date limite fixée pour la réception des offres.

Les offres doivent être placées dans une enveloppe fermée et scellée portant l'adresse de FIPA-Tunisia et la mention « **A ne pas ouvrir. Consultation N°04/2019 . Acquisition du mobiliers de bureaux**».

Cette enveloppe doit contenir deux enveloppes fermées et scellées intitulées : "Enveloppe A (offre technique)" et "Enveloppe B (offre financière)" et les pièces administratives conformément aux dispositions de l'article N°06 du cahier des charges.

Les offres doivent parvenir par voie postale, sous pli fermé recommandé ou par Rapid-Poste ou remises directement au bureau d'ordre central de FIPA-Tunisia contre récépissé, aux heures ouvrables, à l'adresse suivante : FIPA-Tunisia -Rue Saleheddine El Ammami, Centre Urbain Nord -1004 Tunis, au plus tard **le 10 Juin 2019** (le cachet du bureau d'ordre de la FIPA faisant foi).

Toute offre ne respectant pas les conditions précitées de cet avis ainsi que le contenu du cahier des charges sera rejetée.